

Paris, le 16 janvier 2007

LA PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

Monsieur Jean-Pierre TEYSSIER
Président du BVP
11, rue ST Florentin
75008 PARIS

Objet : Campagne de publicité pour l'eau de source Cristaline.

Monsieur le Président,

Choquée par la dernière campagne de publicité orchestrée pour vanter l'eau de source *Cristaline*, mettant gravement en cause l'eau du robinet, je me permets de vous interpeller à ce sujet. La question m'a semblé suffisamment importante pour vous saisir directement.

EAU DE PARIS, société d'économie mixte de la Ville de Paris chargée de la production de l'eau du robinet pour la capitale, que je préside, se sent directement concernée par cette campagne, qui est affichée très largement dans le métro et dont le dossier de presse met directement en cause l'eau de Paris.

Depuis plusieurs mois, nous assistons à une offensive des fournisseurs d'eau en bouteille pour relancer leurs ventes. S'il n'est pas question d'entraver la publicité sur les eaux embouteillées, le message porté par cette campagne publicitaire crée la suspicion sur la potabilité de l'eau du robinet et nourrit la défiance à l'égard de celle-ci. Ces affiches laissent entendre que les autorités sanitaires laissent consommer une eau de mauvaise qualité voire dangereuse pour la santé des Français. Cette campagne génère une peur infondée en dénigrant la qualité de l'eau du robinet, qui est aujourd'hui le produit alimentaire le plus contrôlé.

J'ai cru comprendre, notamment dans la presse, que cette campagne très agressive était une réponse aux actions engagées, à Paris, par EAU DE PARIS et par la Ville de Paris et, sur l'Ile-de-France, par le SEDIF pour faire la promotion de l'eau du robinet. Nous avons à cœur de défendre le service que nous fournissons aux consommateurs-usagers. L'eau du robinet à Paris respecte les normes sanitaires, c'est une eau de bonne qualité. Votre rôle est de garantir l'éthique publicitaire. C'est pourquoi, j'aimerais connaître le contenu de l'avis du BVP qui semble avoir été défavorable concernant cette campagne. Cet avis est-il consultable ? Pouvez-vous me le communiquer ? Et peut-on le diffuser ?

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Anne LE STRAT

